

Gouvernement ouvert au Mexique : une approche à partir de la théorie de la démocratie

Gobierno abierto en México: una mirada desde la teoría de la democracia

Griselda Alicia Macías Ibarra

 <https://orcid.org/0000-0001-6982-1024>

Universidad Autónoma de Aguascalientes,
México.

alicia.macias@edu.uaa.mx

Recepción: 13 de marzo de 2025

Aceptación: 19 de agosto de 2025

Résumé : Le Mexique est confronté à des défis quant à la mise en œuvre homogène des mécanismes et instruments favorisant la participation citoyenne, dans le contexte des récentes réformes constitutionnelles et de la disparition d'organismes constitutionnels autonomes, parmi lesquels l'Institut national de la transparence, de l'accès à l'information publique et de la protection des données personnelles (INAI). Le présent travail analyse les principaux cadres théoriques et empiriques du gouvernement ouvert, en explorant leur relation avec les théories de la démocratie participative et délibérative. Cette approche permet d'expliquer les avancées et les difficultés du gouvernement ouvert au Mexique ainsi que son impact à la lumière des réformes récentes. La méthodologie adoptée repose sur l'analyse des politiques publiques (*policy analysis*), fondée principalement sur l'exploitation de sources primaires et secondaires ainsi que sur l'interprétation de bases de données, à partir d'une analyse qualitative et statistique. Les résultats mettent en évidence un manque d'actions efficaces visant à promouvoir la participation citoyenne dans la prise de décision, malgré la disponibilité de technologies facilitant l'accès à l'information. Ils révèlent également un recul dans la compréhension et l'application du gouvernement ouvert au Mexique, tendance accentuée par les récentes réformes constitutionnelles. Il est conclu qu'il est nécessaire de renforcer les mécanismes de participation citoyenne et de garantir la transparence ainsi que la reddition de comptes, afin de consolider le gouvernement ouvert.

Mots-clés : Théorie constitutionnelle, théorie de la démocratie, transparence, participation citoyenne, gouvernement ouvert.



Esta obra está bajo licencia Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International (CC BY-NC-SA 4.0)

Resumen: México enfrenta desafíos con la implementación homogénea de mecanismos e instrumentos que promuevan la participación ciudadana en el marco de las recientes reformas constitucionales y la desaparición de organismos constitucionales autónomos, entre ellos el Instituto Nacional de Transparencia, Acceso a la Información Pública y Protección de Datos Personales (INAI). El presente trabajo analiza los principales enfoques teóricos y empíricos del Gobierno Abierto, explorando su relación con las teorías de la democracia participativa y deliberativa, lo que permitirá explicar avances o desafíos del gobierno abierto en México y su impacto entorno con las recientes reformas. Se utilizó la metodología del *policy analysis*, tomando como referencia principal fuentes primarias y secundarias y la interpretación de bases de datos, realizando un análisis cualitativo y estadístico. Los hallazgos revelan una carencia de acciones eficaces para promover la participación ciudadana en la toma de decisiones, a pesar de la disponibilidad de tecnologías para el acceso a la información y un retroceso en la comprensión y aplicación del gobierno abierto en México, que se agudiza con las Reformas Constitucionales recientes. Se concluye que es necesario fortalecer los mecanismos de participación ciudadana y garantizar la transparencia y rendición de cuentas para consolidar el Gobierno Abierto.

Palabras clave: Teoría constitucional, teoría de la democracia, transparencia, participación ciudadana, gobierno abierto.

INTRODUCTION

Les récentes réformes constitutionnelles et la préoccupation croissante concernant l'affaiblissement des institutions clés en matière de transparence et d'accès à l'information publique au Mexique, notamment la perte d'autonomie de l'Institut national de la transparence, de l'accès à l'information publique et de la protection des données personnelles (INAI), constituent le point de départ de cette étude sur le gouvernement ouvert dans notre pays.

L'INAI a joué un rôle crucial dans la promotion et la garantie des principes de transparence et d'accès à l'information, qui représentent des piliers essentiels pour la mise en œuvre et la consolidation effectives du modèle de gouvernement ouvert. En ce sens, l'hypothèse centrale qui oriente cette recherche soutient que la perte d'autonomie de l'INAI entraînera un recul significatif du gouvernement ouvert, se traduisant par une diminution de l'efficacité des mécanismes de transparence, de reddition de comptes et de participation citoyenne.

Ce recul se manifeste par une moindre disponibilité et qualité de l'information publique, une capacité réduite de la citoyenneté à exercer une surveillance sur l'action gouvernementale, ainsi qu'un rétrécissement des espaces de collaboration entre le gouvernement et la société civile.

Afin de saisir la complexité du gouvernement ouvert et d'analyser, dans un premier temps, l'impact de la perte d'autonomie de l'INAI ainsi que le possible recul dans la mise en œuvre du gouvernement ouvert, cette étude s'appuie sur l'exploration des principaux cadres théoriques, en accordant une attention particulière aux théories de la démocratie participative et délibérative. Ces approches sont essentielles pour comprendre le gouvernement ouvert, qui vise à impliquer activement les citoyens dans les processus décisionnels et à favoriser un dialogue éclairé entre le gouvernement et la société.

Sur cette base, le présent travail s'inscrit dans une recherche sur le gouvernement ouvert adoptant une approche qualitative et un cadre d'analyse descriptif, en recourant à la méthodologie de

l'analyse des politiques publiques (*policy analysis*). La collecte et l'analyse des données reposent principalement sur la technique de l'analyse documentaire, à travers l'examen approfondi de diverses sources primaires et secondaires et l'exploitation d'analyses statistiques incluant des documents contenant des données pertinentes pour l'étude.

Le contexte mexicain des réformes constitutionnelles, qui ont un impact direct sur le modèle étudié (le gouvernement ouvert), est retenu comme étude de cas. La situation actuelle de l'INAI constitue ainsi un axe central pour comprendre l'évolution et les défis du gouvernement ouvert au Mexique.

La compréhension du gouvernement ouvert exige l'exploration de ses divers cadres théoriques, lesquels englobent la gestion publique, la gouvernance, la théorie des réseaux, l'analyse des politiques publiques, ainsi que les théories de la démocratie participative, délibérative et de la transparence. Dans cette perspective, une attention particulière est accordée à l'analyse des théories de la démocratie participative et délibérative, considérées comme l'antécédent direct du paradigme du gouvernement ouvert. En effet, ces approches posent les fondements théoriques permettant d'étudier la question de l'implication des citoyens dans les processus délibératifs.

Les citoyens se situent ainsi au cœur des décisions publiques : ils sont reconnus comme des acteurs essentiels du processus décisionnel, en raison de leur capacité à contribuer, par leur expérience et leurs connaissances, à la définition des problèmes publics et à l'élaboration de propositions visant à résoudre les enjeux les plus pertinents.

Le gouvernement ouvert s'est donc présenté comme un nouveau paradigme de la gestion publique, un modèle renouvelé de gouvernance et une manière de transformer la relation entre gouvernants et gouvernés. Il se conçoit à la fois comme un instrument d'amélioration des services publics et comme un levier pour renforcer la qualité de la démocratie. Il s'agit d'un domaine de connaissance dont l'application pratique et la production académique et scientifique remontent à un peu plus d'une décennie. En tant que sujet relativement récent dans le champ des sciences politiques et de l'administration publique, ses approches d'étude sont multiples, ce qui complexifie son analyse, tout en permettant de mieux cerner progressivement les contours spécifiques de son objet d'étude.

Le sujet demeure complexe, car chacun de ses éléments constitutifs correspond à un champ de recherche à part entière. C'est pourquoi le présent travail vise à offrir une vue d'ensemble des éléments qui le composent et à analyser la manière dont le gouvernement ouvert devient un instrument de renforcement de la qualité démocratique.

Les informations théoriques sont complétées par une analyse des résultats de la *Métrique du Gouvernement Ouvert* (2017-2023), un instrument particulièrement pertinent en raison de son approche centrée sur la transparence et la participation citoyenne, envisagées à la fois du point de vue des citoyens et de celui du gouvernement, ainsi que de son système de notation (allant de 0 à 1, 1 représentant le niveau d'ouverture idéal).

À partir de cette métrique, l'étude soulève des questions fondamentales concernant l'état actuel du gouvernement ouvert au Mexique : les pratiques mises en œuvre sont-elles suffisantes pour générer un changement réel ou subsiste-t-il une résistance institutionnelle ? De plus, l'examen

des implications de la récente réforme menaçant l'autonomie de l'INAI vise à déterminer si celle-ci constitue un recul dans le domaine du gouvernement ouvert.

Il convient toutefois de reconnaître, comme limite méthodologique, que l'analyse de l'impact de ces récentes réformes sur le renforcement du gouvernement ouvert — notamment en ce qui concerne l'autonomie de l'INAI — se heurte à la contrainte liée à la disponibilité limitée de données quantitatives robustes à court terme. Par conséquent, l'analyse initiale reposera sur l'interprétation de documents et de tendances préliminaires, ce qui impose une certaine prudence dans la formulation de conclusions causales définitives.

LA THÉORIE DE LA DÉMOCRATIE

Le point de départ est la théorie démocratique et les différents modèles qui permettent d'expliquer l'évolution des principaux postulats de la démocratie. Son origine la plus lointaine se trouve dans les civilisations classiques. Le terme « démocratie » provient du grec *dēmos*, qui signifie « peuple », et *kratos*, traduit par « pouvoir » ou « gouvernement » : *dēmokratia*, c'est-à-dire le gouvernement du peuple. À partir de ce moment, la démocratie sera comprise comme le peuple (celui entre les mains duquel réside le pouvoir) qui gouverne (dans un sens plus moderne, par l'élection de représentants). Une multitude de questions ont surgi à partir de cette première définition : qui est le peuple ? Qu'est-ce que le gouvernement ? Comment gouverne-t-il ? Quel est le meilleur gouvernement ? Qu'est-ce que le pouvoir ? (Held, 2009), ainsi que d'autres questions tout aussi fondamentales.

Dans son ouvrage *Modèles de démocratie* (Held, 2009), David Held décrit neuf modèles : quatre classiques et cinq modernes. Des modèles classiques aux modèles modernes, la démocratie a revêtu des significations diverses, parfois même contradictoires. Son étude est complexe en raison des nombreux débats qu'elle suscite parmi les citoyens, les étudiants, les universitaires, les politiciens et les chercheurs ; mais aussi en raison de la diversité des approches, des axes d'analyse, des méthodes d'étude, de recherche et d'application (Alba, 2010 ; Beetham et Boyle, 1996 ; Contreras, 2019 ; Del Tronco et Madrigal Ramírez, 2021 ; Fernández Santillán, 2020 ; Held, 2009 ; Merino, 2020 ; Rendón, 2004 ; Troper, 2003 ; Vila, 2008). Elle est en perpétuelle évolution, s'adaptant aux nouvelles formes d'organisation politique, ainsi qu'aux besoins et aux revendications changeants de la société, car, en fin de compte, elle demeure le gouvernement du peuple.

Les neuf modèles que décrit David Held (2009) dans son œuvre sont les suivants : a) la démocratie classique ; b) le républicanisme protecteur et développemental ; c) la démocratie protectrice et développementale ; d) la démocratie directe ; e) la démocratie élitiste compétitive ; f) le pluralisme ; g) la démocratie légale ; h) la démocratie participative ; et i) la démocratie délibérative. Dans les quatre premiers modèles, correspondant aux modèles classiques, l'auteur souligne que, de la Grèce antique au XVII^e siècle, « la démocratie fut essentiellement associée à la réunion des citoyens dans des assemblées et des lieux publics » (Held, 2009, p. 143). À la fin du XVIII^e siècle, un changement important s'opère dans la compréhension de la démocratie, qui « commence à être identifiée au droit des citoyens de participer à la détermination de la volonté collective au moyen de représentants élus » (Held, 2009, p. 143).

Au XIX^e siècle, la pensée politique sur la démocratie fut influencée par « la science, la raison et la philosophie » (Held, 2009, p. 183). Des auteurs tels que John Stuart Mill et Karl Marx furent profondément marqués par « une conception optimiste et progressiste de l'histoire humaine » (Held, 2009, p. 184). En revanche, à la fin du même siècle et au début du XX^e, la vision de la société et de l'avenir de la démocratie devint, selon Held, beaucoup plus « sombre ». Un exemple de cette dernière tendance se trouve chez Max Weber et Joseph Schumpeter, pour qui la démocratie représentait, « au mieux, un moyen de choisir ceux qui prennent les décisions et de limiter leurs excès » (Held, 2009, p. 184).

Démocratie participative

Cependant, l'objet central du présent travail est la démocratie participative et la démocratie délibérative, envisagées comme une étape préalable au développement du gouvernement ouvert. Dans la démocratie participative, il est essentiel que les citoyens aient le sentiment qu'il existe une véritable possibilité de prendre part au processus décisionnel, afin qu'ils estiment que leur participation en vaut la peine (Olvera, 2020). À l'inverse, lorsque le citoyen a le sentiment de ne pas être pris en compte, sa participation se limite, dans le meilleur des cas, à la sphère électorale (Held, 2009).

La démocratie participative permet déjà d'entrevoir certaines conditions minimales susceptibles de résoudre quelques-uns des problèmes de la démocratie contemporaine. En effet, David Held souligne que l'une des conditions générales de la démocratie participative est l'existence « d'un système ouvert d'information garantissant des décisions éclairées » (Held, 2009, p. 307), condition qui sera également importante pour la démocratie délibérative et pour le gouvernement ouvert.

Démocratie délibérative

Dans la démocratie délibérative, comme son nom l'indique, le processus de délibération revêt une importance capitale, car il permet de partager l'information et les connaissances afin de favoriser une meilleure prise de décision de la part du gouvernement. Ce processus génère à son tour de la légitimité et initie un apprentissage ouvert et bidirectionnel. Il repose sur le principe selon lequel, dans la participation, ce qui importe n'est pas tant la quantité que la qualité. Cela ne sera possible que si l'on reconnaît l'hétérogénéité des sociétés modernes, la nécessité de disposer d'une information suffisante pour instaurer un dialogue entre autorités et citoyens, la création d'espaces dédiés à la délibération et l'ouverture du gouvernement à l'écoute et à l'action en faveur du bien-être collectif. « La démocratie délibérative, dans un sens large, désigne tout ensemble d'opinions selon lesquelles la délibération publique de citoyens libres et égaux constitue le cœur de la prise de décision politique légitime et de l'autogouvernement » (Bohman, 1998, cité dans Held, 2009, p. 339).

Tableau 1. Démocratie participative et délibérative

Aspect	Démocratie participative	Démocratie délibérative
Approche principale	La participation des citoyens est essentielle dans les processus de prise de décision.	Le partage et la délibération de l'information entre citoyens et autorités sont importants pour prendre des décisions éclairées.
Objectif	Amener les citoyens à percevoir la participation politique comme efficace, afin qu'ils s'impliquent activement dans les processus décisionnels.	Améliorer la prise de décision politique par le dialogue et une participation de qualité.
L'État	Doit garantir un système ouvert d'information.	A la responsabilité de créer des espaces de délibération.
Les citoyens	Participation active à la prise de décision au-delà de la sphère électorale.	Contribuent par le dialogue informé.

Source : Élaboration personnelle.

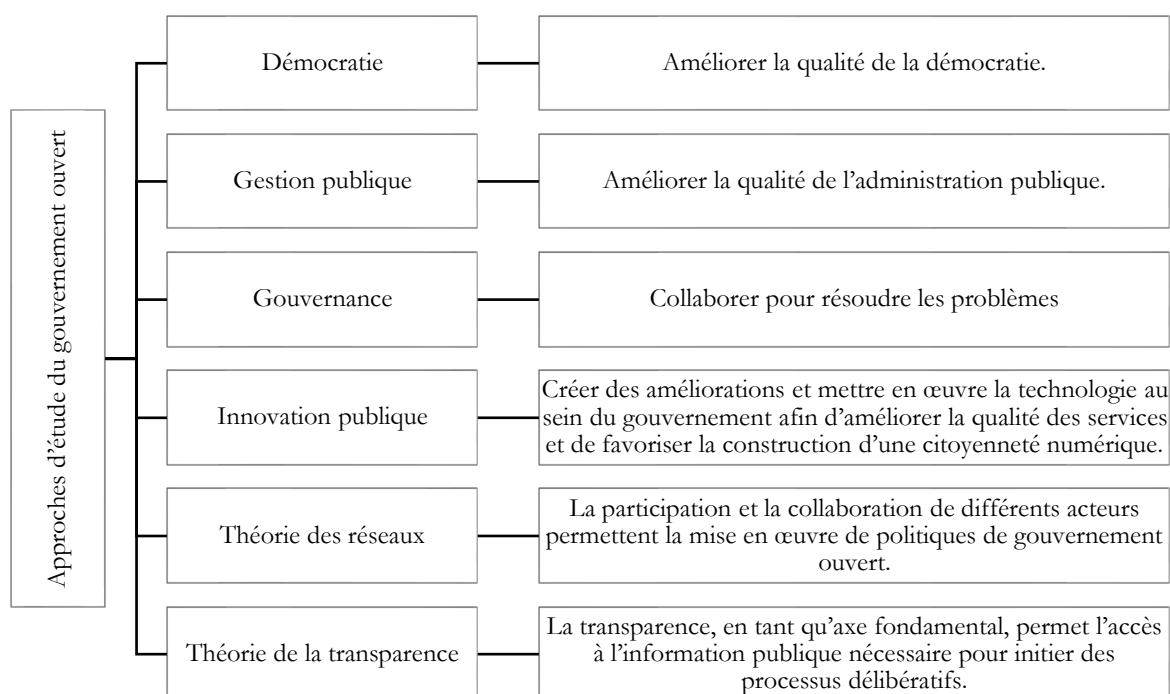
GOVERNEMENT OUVERT

Sur la base de ce qui précède, le gouvernement ouvert apparaît comme un instrument visant à améliorer la qualité de la démocratie. Bien qu'il soit vrai que son étude et sa mise en œuvre ne datent que d'un peu plus d'une décennie, la production académique et institutionnelle sur le sujet est abondante et ses approches sont variées. Du point de vue de la théorie démocratique, le gouvernement ouvert acquiert une importance particulière, car c'est à partir de ses piliers et de ses principes que l'on cherche à renforcer la qualité des démocraties ainsi que de leurs processus participatifs et délibératifs. De plus, la transparence et l'innovation publique et technologique deviennent des éléments centraux.

Malgré la grande pertinence de la théorie démocratique dans l'étude du gouvernement ouvert, son principal axe d'analyse demeure celui de la gestion publique. De nombreuses recherches l'ont défini comme un modèle de gestion publique fondé sur l'interaction sociopolitique et plaçant au centre des valeurs démocratiques telles que la participation et la transparence. Il est également défini comme un paradigme qui explore la manière dont les pratiques de la gestion publique contribuent à améliorer la qualité du service administratif (efficacité et efficacité grâce à la transparence et à la participation).

D'autres approches ont contribué à élargir le champ d'étude. Par exemple, l'approche du gouvernement ouvert à travers la gouvernance examine la relation existante entre le gouvernement, les citoyens et le secteur privé, relation fondée principalement sur une collaboration effective, sur la répartition des responsabilités et des ressources pour résoudre les problèmes d'intérêt public (Gouvernement du Mexique, 2024).

Par ailleurs, le gouvernement ouvert envisagé sous l'angle de l'innovation publique cherche à concevoir et à créer de nouvelles manières de faire les choses, qu'il s'agisse de la gestion administrative ou de la réponse aux problèmes publics. La plupart des innovations vont de pair avec la transformation technologique ou numérique. En sont des exemples les données ouvertes, les plateformes numériques de démarches et de services, l'usage des technologies de l'information et de la communication, ainsi que toute application technologique visant à améliorer la qualité de la gouvernance et à favoriser la construction d'une citoyenneté numérique. D'autres études, enfin, ont abordé le sujet à partir de la théorie de la transparence et de la théorie des réseaux (voir Diagramme 1).

Diagramme 1. Approches d'étude du gouvernement ouvert.

Source: Élaboration personnelle.

Tous les approches ne s'excluent pas, mais se complètent. Une compréhension globale du gouvernement ouvert doit reconnaître la complexité à laquelle on est aujourd'hui confronté lorsqu'on décide d'étudier ce sujet. On parle de gouvernement ouvert comme d'un paradigme, car il vise un changement profond dans la gestion publique, dans les valeurs du gouvernement et dans l'action de la société. Le changement issu de la gestion publique implique la reconnaissance de la responsabilité envers les citoyens, ainsi que la socialisation et l'appropriation de valeurs telles que la transparence, l'innovation, la participation, la collaboration, la reddition de comptes, le dialogue, la délibération, l'intégrité publique, entre autres valeurs fondamentales du service public.

Sur le Portail de la transparence de la *Secretaría de la Lucha contra la Corrupción y el Buen Gobierno* (anciennement *Secretaría de la Función Pública*), on trouve une classification fondée sur les travaux d'Alejandro Arreola (2016), distinguant deux grands groupes de définitions du gouvernement ouvert. Le premier groupe correspond à ceux qui conçoivent le gouvernement ouvert comme une nouvelle forme de relation entre la société civile et le gouvernement, tandis que le second groupe le considère comme un moyen d'atteindre des objectifs d'intérêt public.

Dans le premier groupe figurent Lathrop et Ruma (2010), Ramírez Alujas (2011) et Gutiérrez Rubí (2011). Leurs définitions mettent en avant la participation et la collaboration comme éléments centraux permettant de transformer la relation entre gouvernants et gouvernés. Dans le second groupe, on retrouve également Ramírez Alujas (2011), Calderón et Lorenzo (2010), ainsi que Noveck (2011). Ici, le gouvernement ouvert est compris comme un instrument visant à produire un changement significatif au sein du gouvernement à travers la collaboration.

Isaac Martín Delgado, dans son ouvrage intitulé *Guide du gouvernement ouvert*, affirme qu'« il s'agit d'une manière de concevoir l'action gouvernementale et l'administration du bien commun, qui place la citoyenneté au centre et ouvre avec elle un processus permanent de dialogue à travers trois voies principales : la transparence et l'accès à l'information publique, la participation et la collaboration » (Delgado, 2021, p. 9). Cette définition met l'accent sur la gestion publique, car elle cherche à exercer une influence sur les institutions de l'État.

Alejandra Lagunes (2015) aborde la question du gouvernement ouvert comme un paradigme ou un nouveau modèle capable d'exercer une influence sur la démocratie et sur l'application des technologies dans la gestion publique. Elle identifie ainsi une double dimension du gouvernement ouvert : technique et politique. À ce sujet, elle souligne particulièrement comment la technologie numérique, à travers Internet, a transformé non seulement la manière de gérer les affaires publiques, mais aussi la politique, l'éducation, l'économie, la culture, etc. Selon les termes mêmes de l'autrice, le modèle de gouvernement ouvert engendre de « bons gouvernements ».

Comme on a pu l'observer jusqu'à présent, la technologie est devenue indispensable, tout comme l'adaptation des pratiques gouvernementales, car les plateformes numériques permettent aux administrations de publier des informations et des données. Quant aux citoyens, elles leur permettent d'accéder à ces informations et d'établir une communication plus directe et immédiate, ce qui, dans des espaces bien construits, favorise des processus de participation et de collaboration dans la prise de décisions publiques. La création de ces espaces ouverts exige la volonté du gouvernement et la participation de la société.

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) souligne que le paradigme du gouvernement ouvert s'est imposé « dans l'agenda international comme un ensemble de politiques et de stratégies en matière de transparence, d'accès à l'information publique, de reddition de comptes et d'intégrité » (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes [CEPALC], s.d.-a, paragr. 1). La CEPALC situe ce paradigme dans un contexte d'épuisement institutionnel et social, qui pousse les gouvernements et les citoyens à rechercher de nouvelles formes de dialogue permanent afin de répondre à leurs revendications. La base fondamentale de ce changement repose sur trois principes :

- Transparence : ce principe concerne la responsabilité du gouvernement de publier toutes les informations issues de son activité, c'est-à-dire de rendre publics l'ensemble des données produites par l'action gouvernementale afin de permettre le contrôle citoyen. « Cela favorise et promeut la reddition de comptes envers la citoyenneté et un contrôle social permanent » (CEPALC, s.d.-a, paragr. 2).
- Participation : ce principe renvoie à une double responsabilité. D'une part, le gouvernement doit s'engager à créer des espaces permettant aux citoyens de prendre part au processus délibératif de prise de décision — la CEPALC fait ici particulièrement référence à l'élaboration des politiques publiques. D'autre part, les citoyens doivent s'appropriier ces espaces et y contribuer par leurs idées, leurs expériences et leurs connaissances. Gouvernement et société doivent reconnaître leur rôle essentiel, sans lequel il ne serait pas possible d'améliorer la qualité de la gestion publique ni celle de la démocratie.
- Collaboration : enfin, ce principe concerne la profondeur de la participation. Il s'agit d'impliquer la société dans l'ensemble du processus, depuis la délibération sur les affaires

publiques jusqu'à la mise en œuvre et même l'évaluation des politiques publiques élaborées dans ce cadre transparent, participatif et collaboratif.

L'Institut national pour la transparence, l'accès à l'information et la protection des données personnelles (INAI) proposait les éléments suivants afin de mieux comprendre le concept de gouvernement ouvert : la gestion et la production de politiques publiques, la résolution des problèmes publics, la convergence entre transparence et participation citoyenne, un environnement de reddition de comptes et l'innovation sociale.

Selon la vision de l'INAI, il s'agit d'un schéma de gestion et de production de politiques publiques orienté vers la prise en charge et la résolution collaborative des problèmes publics, reposant sur des instances collégiales plurielles, dans le cadre desquelles la transparence et la participation citoyenne convergent en tant que critères fondamentaux, dans un environnement de reddition de comptes et d'innovation sociale. Ce modèle émerge comme une proposition visant à résoudre des problèmes et à atteindre des engagements à travers des structures politiques représentatives, cherchant ainsi la légitimité dans l'exercice du pouvoir (Institut national pour la transparence, l'accès à l'information et la protection des données personnelles [INAI], 2017).

Une certaine complexité entoure ce concept ou ce paradigme. Divers auteurs et institutions qui étudient ou participent à la mise en œuvre du gouvernement ouvert ont établi différentes approches et dimensions d'analyse pour étudier ce concept et son application dans plusieurs pays. Certains auteurs mettent l'accent sur l'innovation technologique (gouvernement électronique, données ouvertes, plateformes numériques, citoyenneté numérique) (Criado, 2021 ; Cruz-Rubio, 2014) ; qui se concentrent sur les principes, piliers et valeurs de ce nouveau modèle de gestion publique (transparence, participation, collaboration, reddition de comptes, innovation technologique) (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes [CEPALC], s.d.-b ; Mariñez Navarro et Valenzuela Mendoza, 2013 ; Ramos Alderete, 2017) ; d'autres encore analysent le gouvernement ouvert comme un instrument d'amélioration de la qualité démocratique (théorie de la démocratie, participation, collaboration) (Alba, 2010) ; et certains enfin adoptent une approche fondée sur les politiques publiques (Mariñez Navarro et Valenzuela Mendoza, 2013).

À partir de ces considérations, il convient de faire une parenthèse afin de présenter l'un des efforts les plus importants entrepris pour promouvoir le modèle de gouvernement ouvert : l'Alliance pour le gouvernement ouvert. Bien que cette initiative ne constitue pas l'objet d'étude du présent travail, il importe de la mentionner, car elle représente le plus vaste effort visant à améliorer la qualité des démocraties à travers une transformation profonde de l'administration publique et de la société civile. Dans ce qui suit, on présentera de manière générale la mise en œuvre de l'Alliance pour le gouvernement ouvert, ainsi que le rôle et le statut du Mexique dans sa participation à ce nouveau modèle.

LE PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT AU MEXIQUE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

Le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO, ou *Open Government Partnership*, OGP en anglais) a vu le jour en 2011¹ comme un effort international visant à promouvoir un nouveau

¹ Les pays fondateurs du Partenariat pour un gouvernement ouvert sont les États-Unis, le Mexique, le Brésil, l'Indonésie, la Norvège, les Philippines, l'Afrique du Sud et le Royaume-Uni. À l'heure actuelle, il est composé de 75 pays membres et de 150 juridictions locales (*Open Government Partnership*, 2025).

modèle de gestion publique, reconnu pour ses nombreux avantages en matière de gouvernance et de qualité démocratique.

Selon l'Institut national pour la transparence, l'accès à l'information et la protection des données personnelles (INAI), le PGO est décrit comme « une plateforme dont l'objectif est de mettre en œuvre des pratiques d'ouverture dans l'exercice des gouvernements participants à travers la formulation d'engagements concrets destinés à promouvoir la transparence et à accroître la participation citoyenne, favorisant ainsi la reddition de comptes et l'usage des technologies » (INAI, 2017, p. 24), dans le but de renforcer la gouvernance.

Ce partenariat repose sur cinq grands axes stratégiques : a) la création de communautés plus sûres ; b) le renforcement de l'intégrité publique ; c) une gestion plus efficace des ressources publiques ; d) une plus grande responsabilité des entreprises ; e) et la reddition de comptes du secteur privé.

À cela s'ajoutent quatre principes fondamentaux : la transparence, la reddition de comptes, la participation citoyenne et l'innovation.

Dans chaque pays membre, le PGO est constitué de représentants du gouvernement, de la société civile (citoyens, organisations non gouvernementales) et du secteur privé (entreprises). À l'échelle internationale, il bénéficie de l'appui du secrétariat du Partenariat ainsi que des chercheurs du Mécanisme de rapport indépendant (*Independent Reporting Mechanism*, IRM) (Open Government Partnership [OGP], 2023). L'outil principal conçu par le PGO et actuellement mis en œuvre par tous ses membres est celui des Plans d'action, qui peuvent être nationaux ou infranationaux (OGP, 2023). Dans les deux cas, des engagements concrets sont adoptés et élaborés conjointement par les gouvernements et leurs citoyens.

L'idée fondamentale du PGO repose sur la conviction que la collaboration entre gouvernements, société civile et citoyens, l'échange mondial de méthodologies innovantes et la mise en œuvre de mesures concrètes et mesurables de gouvernement ouvert conduisent à la formation de gouvernements qui œuvrent pour tous, et non uniquement pour les plus puissants (OGP, 2023, paragr. 1).

Un peu plus d'une décennie après sa création, le Partenariat pour un gouvernement ouvert a décidé de réviser la stratégie mise en œuvre durant ses premières années à travers un Plan stratégique 2023-2028, selon lequel « les principes fondateurs de l'OGP demeureront la base des objectifs stratégiques, bien que leur application ait évolué » (OGP, 2023).

Ces principes sont les suivants : a) orientation vers l'action ; b) flexibilité et ambition ; c) partenariat authentique ; d) appropriation nationale ; e) innovation et échange ; f) et inclusion. La mise en œuvre de cette stratégie sera entièrement contextualisée selon les besoins spécifiques de chaque pays.

En ce qui concerne la participation du Mexique au Partenariat pour un gouvernement ouvert et sa performance en tant que membre fondateur, il convient de souligner l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de quatre plans d'action. Bien que ces plans se soient achevés en 2022, le cinquième plan d'action reste en attente, car le noyau des organisations de la société civile a perdu confiance dans les institutions publiques à la suite de l'affaire du logiciel espion Pegasus, ainsi qu'en raison du manque de volonté du gouvernement de poursuivre ces initiatives visant à

promouvoir l'ouverture gouvernementale. On observe même des actions contradictoires, notamment la perte d'autonomie de l'INAI

Tableau 2. Plans d'action au Mexique.

Plan	Période	Résultats
Premier Plan d'action	2011-2012	A intégré les engagements émanant de l'Administration publique fédérale avec une extension qui a recueilli les propositions et les demandes de la société civile.
Deuxième Plan d'action	2013-2015	Mis en œuvre avec le changement d'administration du gouvernement fédéral, l'INAI l'a soutenu afin de faciliter la continuité du Mexique au sein du PGO et l'interaction entre les membres du Secrétariat, ainsi que la réalisation de 100 % des 26 engagements.
Troisième Plan d'action	2016-2018	Développé selon une méthodologie innovante visant la création d'un État ouvert, mais n'a pas pu être mis en œuvre en raison du manque de confiance de la société civile envers le gouvernement fédéral.
Quatrième Plan d'action	2019-2021 (2022)	Composé de 13 engagements axés sur la justice et le respect des lois, le bien-être de tous, et le développement économique du Mexique. Dans ce Plan, 6 engagements ont été réalisés ou ont connu des avancées substantielles ; 4 engagements ont eu des progrès limités ; et 3 engagements sont restés inactifs. En raison de la pandémie, une année supplémentaire a été accordée pour achever le Quatrième Plan.
Cinquième Plan d'action	En attente	La mise en œuvre du Cinquième Plan n'a pas été possible malgré les efforts de l'INAI, en raison de plusieurs facteurs, notamment : a) le non-respect par le gouvernement des engagements liés au Gouvernement espion ; b) perte de confiance dans les institutions publiques.

Source : Élaboration propre à partir des informations de l'INAI (2025a).

Les exercices réalisés ont offert des apprentissages significatifs. L'expérience du premier plan d'action, élaboré unilatéralement par le gouvernement, a mis en évidence l'importance de la participation citoyenne, provoquant une réponse immédiate de la communauté exigeant son inclusion. Finalement, le résultat fut un plan d'action élargi et l'application du principe de collaboration dans les plans futurs.

Le deuxième plan a été élaboré en pleine transition gouvernementale et, malgré cela, sa continuité a pu être assurée, se concluant avec un succès relatif. Lors du troisième plan, il a été découvert que le gouvernement espionnait² des membres des organisations de la société civile participant à ce modèle, entraînant la perte de confiance et leur retrait. Bien que cette confiance n'ait pas

² Pendant l'administration de Felipe Calderón, un logiciel nommé Pegasus a été acheté. Produit par une société israélienne (NSO Group), ce logiciel permet d'accéder à des dispositifs électroniques tels que les téléphones portables et d'en extraire les informations. Il permet également d'accéder à la caméra, au microphone et à la localisation. Avec ce logiciel, le gouvernement a réalisé des interceptions de communications privées visant divers membres d'organisations de la société civile, découvertes pendant l'administration d'Enrique Peña Nieto. Ne furent pas seulement affectées les personnes travaillant au sein du Partenariat pour un gouvernement ouvert, mais aussi celles impliquées dans l'affaire Ayotzinapa et dans le multimeurtre de la Narvarte. En 2019, le gouvernement d'Andrés Manuel López Obrador a bénéficié d'un vote de confiance, mais en raison de l'absence de suivi et de responsables identifiés, les organisations de la société civile restent prudents et réticents à collaborer avec un gouvernement peu fiable.

encore été rétablie, il a été possible de travailler sur un quatrième plan en pleine crise sanitaire mondiale (COVID-19), permettant de constater plus que jamais l'importance d'une démocratie solide, d'une gestion publique efficace et d'une administration actualisée (notamment en termes d'innovation et de technologie).

Le cinquième Plan d'action du gouvernement ouvert rencontre des difficultés pour sa mise en œuvre en raison de la perte de confiance des Organisations de la Société Civile (OSC) membres du Partenariat pour un gouvernement ouvert. Cette situation découle du non-respect des engagements liés à l'affaire dite du "Gouvernement espion". Le manque de clarté dans les enquêtes, l'absence d'identification des responsables et l'inexistence de sanctions ont contribué à cette perte de confiance. Il est soutenu que la confiance ne se construit pas uniquement par des politiques publiques, mais par des actions concrètes et des processus participatifs qui favorisent la proximité et l'ouverture du gouvernement vers l'écoute, la collaboration et la cocréation. Par conséquent, il est jugé nécessaire d'analyser la relation entre gouvernement ouvert et démocratie participative et délibérative comme cadre de référence pour le changement attendu.

GOVERNEMENT OUVERT ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE /DÉLIBÉRATIVE

L'analyse de ce thème nécessite une approche initiale fondée sur la gestion publique ainsi que sur la démocratie participative et, par conséquent, la démocratie délibérative. La gestion publique est considérée comme un paradigme impliquant une transformation à la fois de l'administration publique et de la participation citoyenne. Parallèlement, la démocratie participative met l'accent sur l'activité citoyenne dans la prise de décision, au-delà de la sphère politico-électorale. La démocratie délibérative souligne le rôle central des citoyens en tant qu'agents de changement dans les décisions publiques, à travers un dialogue informé. L'intégration de ces deux approches offre un cadre d'analyse plus complet, comme en témoigne la définition de Freddy Mariñez : le gouvernement ouvert comme plateforme de démocratie ouverte (Mariñez Navarro et Valenzuela Mendoza, 2013). Ainsi, pour comprendre la complexité d'un gouvernement véritablement ouvert, il est possible d'identifier les éléments fondamentaux suivants :

- **Transparence** : Le gouvernement reconnaît sa responsabilité de publier toute information d'intérêt public découlant de ses activités. En retour, les citoyens responsables, les organisations non gouvernementales et le secteur privé veillent au respect de cette obligation de publication et utilisent l'information pour cerner les problèmes publics et proposer des solutions.
- **Participation** : Le gouvernement reconnaît la nécessité de multiplier les occasions pour les citoyens de participer aux débats qui les intéressent et adopte une approche ouverte qui contribue à bâtir une relation solide entre eux. Les citoyens, les organisations non gouvernementales et le secteur privé se sentent écoutés et valorisés par le gouvernement et choisissent de participer de plus en plus, conscients des conséquences potentielles d'une absence de participation.
- **Collaboration** : Le gouvernement cherche à approfondir ses relations avec les citoyens, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, en créant des espaces où ils peuvent s'engager dans un dialogue continu, favorisant ainsi un processus de création bilatérale de connaissances qui profite aux deux parties en générant de la légitimité.

- Innovation gouvernementale : L'essor rapide des technologies numériques, avec ses avantages et ses risques, est reconnu, mais la décision est prise de les exploiter pour renforcer et approfondir les relations, trouver des solutions aux problèmes publics et améliorer la qualité des services publics. Cela inclut les études sur les données ouvertes, les outils numériques pour l'administration publique, la citoyenneté numérique, l'éthique publique et l'intelligence artificielle, parmi de nombreux autres sujets émergents dont l'importance ne cesse de croître.
- Responsabilisation : On suppose généralement que la transparence déclenchera des processus de responsabilisation ; cependant, il est important de la souligner comme un élément indépendant et non comme une variable dépendante car, en fin de compte, il s'agit d'un processus qui, bien qu'il nécessite de la transparence, est également influencé par d'autres facteurs tels que la volonté du gouvernement et les valeurs gouvernementales.

La transition vers un gouvernement ouvert ne se fera pas spontanément ; elle exige un engagement ferme de toutes les parties prenantes. Gouvernements, citoyens, organisations non gouvernementales et secteur privé doivent prendre conscience de leur rôle et assumer la responsabilité de renforcer la démocratie, d'améliorer l'administration publique et de rehausser la qualité de la démocratie. À cet égard, les dirigeants doivent s'engager à poursuivre les processus de gouvernement ouvert déjà en cours ou à mettre en œuvre les actions en suspens.

La section suivante examinera la mise en œuvre du modèle de gouvernement ouvert au Mexique, à l'aide de l'Indicateur de gouvernement ouvert, une étude bisannuelle évaluant la transparence et la participation. L'objectif est d'analyser la relation entre démocratie participative et démocratie délibérative et leur rôle dans la garantie de la participation citoyenne. La démocratie participative se manifeste par des mécanismes tels que les plébiscites et les référendums, permettant aux citoyens de s'impliquer directement dans la prise de décision. La démocratie délibérative, quant à elle, favorise le débat public et l'échange d'idées, fondements d'une prise de décision éclairée. La synergie entre les deux, à travers l'un des principes fondamentaux du gouvernement ouvert, renforce les autres principes de base : la participation, la transparence et la collaboration.

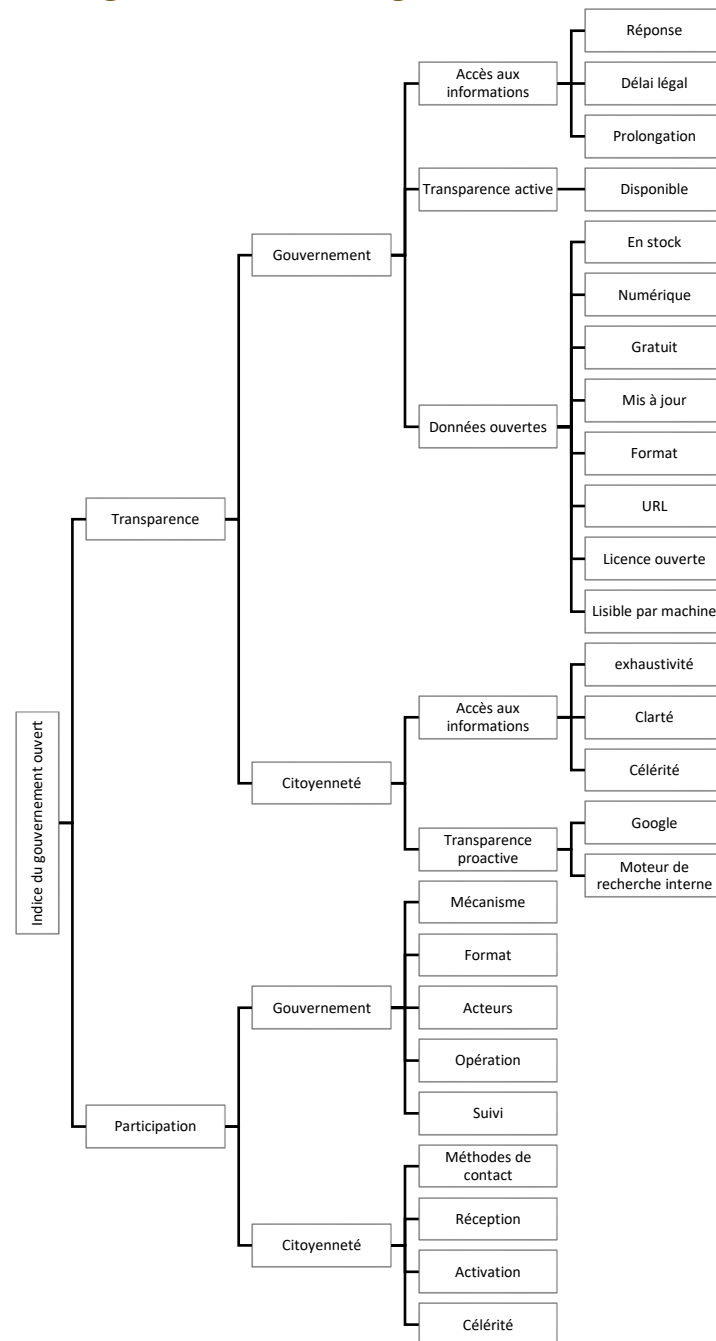
INDICATEURS DE TRANSPARENCE GOUVERNEMENTALE – NATIONAUX

L'Indicateur de gouvernement ouvert est un projet de recherche qualitative et quantitative coordonné par l'Institut national pour la transparence, l'accès à l'information publique et la protection des données personnelles (INAI) et mené par El Colegio de México (COLMEX). Son objectif est de « suivre le niveau d'ouverture institutionnelle de certaines entités assujetties » (INAI, 2025b) (conformément à la Loi générale sur la transparence) aux trois niveaux de gouvernement. L'instrument de mesure et d'analyse est mis en œuvre tous les deux ans depuis 2017 par COLMEX et financé par l'INAI. Les résultats sont actuellement disponibles pour 2017, 2019, 2021 et 2023.

La transparence et la participation citoyenne sont évaluées du point de vue gouvernemental (G) et citoyen (C) (Diagramme 2). Du point de vue gouvernemental (TG), la transparence est analysée en évaluant la mesure dans laquelle l'entité responsable fournit aux citoyens les informations disponibles, selon trois composantes (Cejudo, 2021, p. 24) : l'accès à l'information, la transparence proactive et l'ouverture des données. Du point de vue citoyen (TC), la facilité

d'accès aux informations publiques pertinentes pour la vie quotidienne est mesurée, selon deux composantes pondérées (Cejudo, 2021) : l'accès à l'information publique et la transparence proactive. Globalement, des efforts ont été déployés en matière de transparence, et les résultats sont plus favorables qu'en ce qui concerne la participation citoyenne (Figure 1. Résultats de l'Indice de gouvernement ouvert et de ses sous-indices).

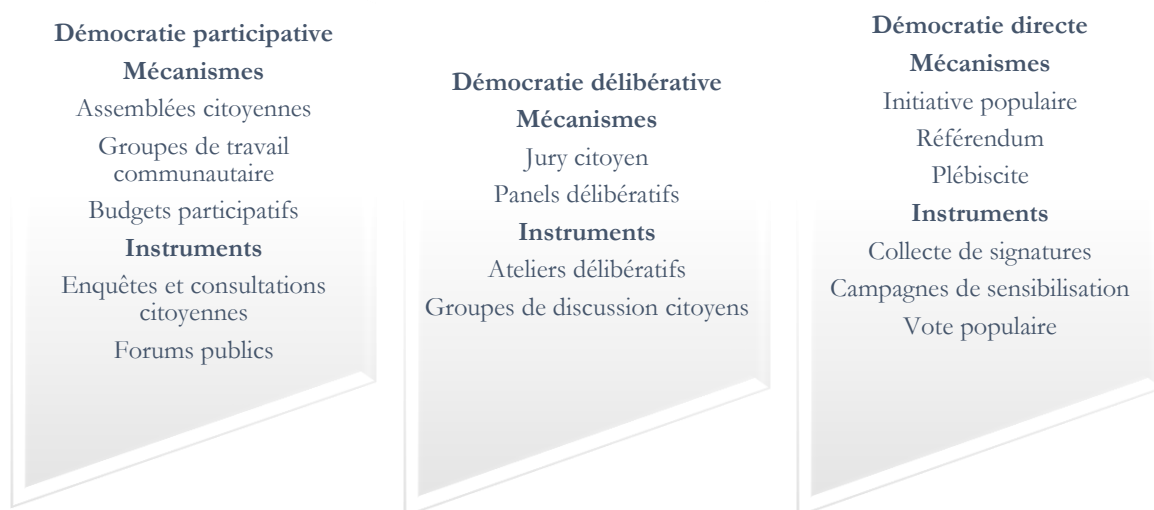
Diagramme 2. Indice de gouvernement ouvert.



Source : Open Government Metric 2021 (Cejudo et al., 2021).

Même le microsite où sont présentés les rapports de résultats et autres documents pertinents le reconnaît. La participation citoyenne demeure un aspect généralement négligé. À cet égard, lorsqu'on analyse la participation du point de vue gouvernemental, l'objectif est de déterminer si « l'institution dispose de mécanismes permettant d'associer les citoyens à ses décisions et activités » (INAI et COLMEX, 2024, p. 10). Parmi les aspects évalués figurent l'existence d'au moins un mécanisme de participation, le niveau de participation (exercice collaboratif, simple participation à certaines étapes du processus décisionnel ou rôle consultatif), l'opérationnalité de ces mécanismes et l'utilisation des résultats par les entités concernées. Enfin, du point de vue du citoyen, l'analyse examine si « une personne peut activer un mécanisme lui permettant d'influencer les décisions et les activités » (Institut national pour la transparence, l'accès à l'information et la protection des données personnelles [INAI] et El Colegio de México [COLMEX], 2024, p. 10). Pour ce faire, une simulation est réalisée dans laquelle un citoyen contacte l'entité concernée afin de soumettre une proposition et d'activer un mécanisme. L'efficacité du canal de communication, la réception de la proposition, l'activation du mécanisme et la rapidité du processus sont évaluées.

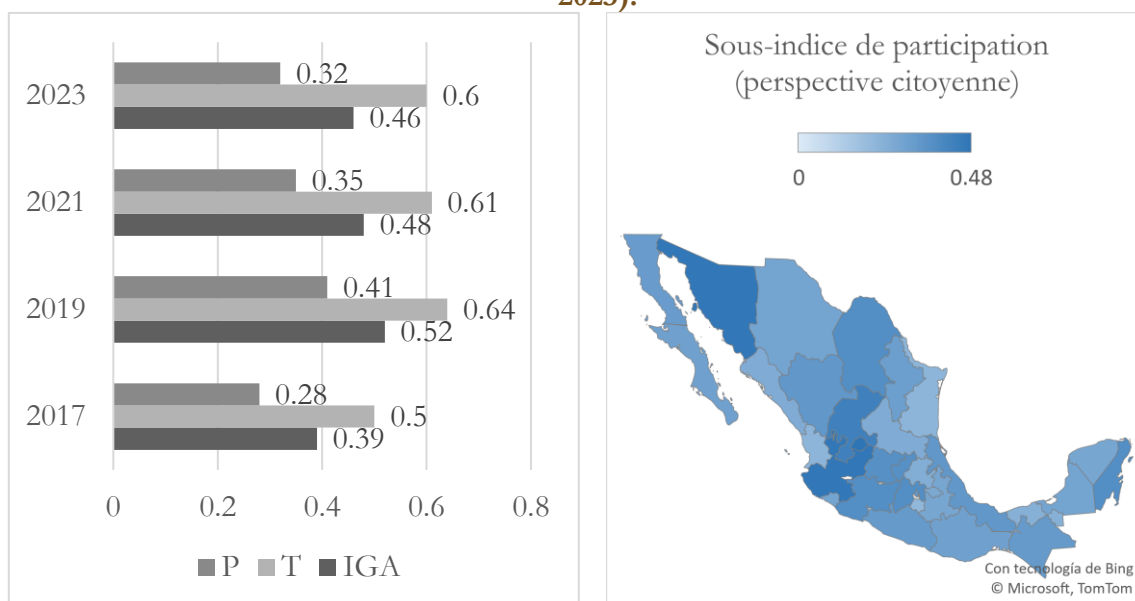
Diagramme 3. Mécanismes et instruments de participation.



Source : Élaboration propre

Dans ce sens, il est important de connaître le degré auquel un citoyen peut activer un mécanisme de participation citoyenne, car il constitue un indicateur clair de l'accessibilité et de l'ouverture du gouvernement à la prise en compte des opinions, des expériences et des connaissances des citoyens. Ces mécanismes peuvent être très variés et dépendent des législations locales, puisqu'il n'existe pas de loi fédérale ou générale permettant d'établir un point de départ commun. Leur mise en œuvre dépend également du degré d'ouverture des entités publiques concernées. Parmi les exemples de mécanismes et d'instruments figurent les assemblées citoyennes, les groupes de travail communautaires, les enquêtes et consultations citoyennes, les forums et réunions, l'initiative populaire, le référendum, le jury citoyen, les panels délibératifs, entre autres (voir Diagramme 3).

Graphique 1. Résultat de l'indice de gouvernement ouvert et de ses sous-indices (2017-2023).



Source : Élaboration personnelle à partir des informations disponibles sur le microsite de Métrica para el Gobierno Abierto (Cejudo et al., 2017, 2019, 2021 ; Cejudo et Nieto, 2024).

À partir de ces indicateurs et de leurs dimensions, on construit l'Indice de Gouvernement Ouvert (IGO). Le résultat s'exprime sur une échelle de 0 à 1, où 0 indique un gouvernement sans ouverture et 1 un gouvernement totalement ouvert. Comme on peut l'observer dans le Graphique 1, le sous-indice de transparence est supérieur à celui de la participation pour toutes les années, révélant un écart considérable entre les deux. Les deux indicateurs présentent leur plus mauvais résultat en 2017 (0,50 et 0,28 respectivement) et leur meilleur en 2019 (0,64 et 0,41 respectivement). Dans les résultats les plus récents (2023), on constate qu'un recul persiste depuis 2021. Ce phénomène peut être fortement lié à l'affaire dite du « Gouvernement espion » ou *Pegasus*.

Bien qu'on observe un recul général du score global, certains composants présentent des améliorations, notamment en ce qui concerne la performance des institutions et la transparence proactive. Cela signifie que le processus de réception et de réponse aux demandes d'information respecte les délais établis ; autrement dit, les institutions montrent une plus grande disposition à répondre, mais la qualité de l'information fournie reste souvent insuffisante ou peu claire (Cejudo et Nieto, 2024).

Cette constatation reflète un solide processus d'institutionnalisation des normes et des mécanismes d'accès à l'information dans le cadre de la législation mexicaine. Les données suggèrent que les institutions ont adopté des processus et des routines d'accès conformes aux règles, et que ces mécanismes fonctionnent de manière plus stable qu'auparavant (Cejudo et Nieto, 2024, p. 13).

Certains points nécessitent encore des améliorations : a) l'information diffusée par le biais de la transparence proactive demeure insuffisante et déficiente ; b) les institutions publiques ne remplissent pas leur obligation de rendre publics et accessibles les *données ouvertes* ; c) bien que la Plateforme nationale de transparence soit le principal mécanisme d'accès à l'information (fonctionnant comme une sorte d'intermédiaire), les informations obtenues par

son biais restent de qualité insatisfaisante (Cejudo et Nieto, 2024). Le même rapport reconnaît la nécessité de perfectionner ce mécanisme ; toutefois, avec la centralisation de l'INAI, le débat s'ouvre quant à la manière dont le gouvernement pourra être à la fois juge et partie, c'est-à-dire garantir le droit d'accès à l'information sans tomber dans un conflit d'intérêts.

Il est clair que le sous-indice de transparence a été mieux travaillé et mieux compris que le sous-indice de participation, car depuis 2017 on insiste sur un obstacle fondamental : l'incompréhension de la participation citoyenne (tant de la part du gouvernement que des citoyens eux-mêmes), souvent confondue avec l'attention aux citoyens ou réduite à la participation politico-électorale.

Le vide d'information engendré par cette méconnaissance est tout aussi révélateur, puisqu'il indique le point de départ pour résoudre le problème : faire connaître, informer, enseigner et socialiser ce qu'est la participation citoyenne, ainsi que les moyens de créer des espaces favorisant l'inclusion du citoyen dans des environnements où les jeunes interagissent quotidiennement et qui font aujourd'hui partie de l'agenda public : Internet et la citoyenneté numérique. L'information ventilée par entité fédérative ne fait que souligner cette nette différence entre transparence et participation, révélant des résultats particulièrement intéressants (voir Tableau 3).

MÉTRIQUE DE GOUVERNEMENT OUVERT – SOUS-NATIONALE

Les données au niveau sous-national sont encore plus contrastées. On observe une grande différence entre les entités fédératives les plus ouvertes et celles qui le sont le moins. Dans sa dernière édition, les entités ayant obtenu les résultats les plus faibles sont l'État de Mexico et San Luis Potosí, avec un score de 0,38. D'autres États figurant parmi les derniers rangs sont Oaxaca, Yucatán et Coahuila, qui ont obtenu une note inférieure à 0,40. Les mieux classés sont Guanajuato, en première position avec un score de 0,56, suivi de la Ville de Mexico et de Quintana Roo avec 0,54 (voir Tableau 3).

Une entité doit satisfaire deux dimensions : En matière de transparence, elle doit répondre aux exigences de la loi sur l'accès à l'information, la transparence proactive et les données ouvertes, tout en garantissant l'accessibilité des citoyens à une information pertinente, opportune et véridique.

En matière de participation, les entités doivent disposer de mécanismes permettant d'impliquer les citoyens dans les processus de prise de décision, et l'activation de ces mécanismes doit être accessible. Dans l'ensemble, si ces conditions sont remplies, une entité devrait pouvoir obtenir un score de 1, représentant un gouvernement totalement ouvert.

Tableau 3. Indice de gouvernement ouvert par entité fédérative, 2017-2023.

	2017	2019	2021	2023
Entité Federative	Indice de gouvernement ouvert	Indice de gouvernement ouvert	Indice de gouvernement ouvert	Indice de gouvernement ouvert
Estado de México	0.44	0.56	0.48	0.38
San Luis Potosí	0.36	0.58	0.46	0.38
Oaxaca	0.33	0.54	0.37	0.39
Yucatán	0.38	0.55	0.43	0.40
Coahuila	0.41	0.48	0.48	0.40
Chiapas	0.35	0.48	0.38	0.41
Tamaulipas	0.34	0.52	0.46	0.44
Guerrero	0.37	0.54	0.35	0.44
Tlaxcala	0.29	0.53	0.39	0.44
Colima	0.35	0.42	0.47	0.44
Nayarit	0.33	0.47	0.48	0.44
Veracruz	0.41	0.50	0.45	0.44
Baja California Sur	0.35	0.48	0.46	0.44
Morelos	0.38	0.45	0.45	0.45
Campeche	0.37	0.54	0.44	0.45
Jalisco	0.45	0.53	0.47	0.45
Baja California	0.41	0.54	0.55	0.46
Michoacán	0.41	0.55	0.45	0.47
Durango	0.38	0.47	0.49	0.47
Nuevo León	0.38	0.48	0.44	0.47
Aguascalientes	0.43	0.57	0.56	0.48
Sonora	0.42	0.55	0.51	0.48
Zacatecas	0.43	0.49	0.49	0.48
Tabasco	0.4	0.56	0.47	0.48
Hidalgo	0.36	0.52	0.53	0.49
Chihuahua	0.38	0.56	0.52	0.49
Querétaro	0.27	0.51	0.48	0.49
Puebla	0.34	0.51	0.5	0.51
Sinaloa	0.42	0.49	0.54	0.51
Federal	0.46	0.57	0.57	0.53
Quintana Roo	0.4	0.47	0.51	0.54
Ciudad de México	0.51	0.61	0.55	0.54
Guanajuato	0.48	0.64	0.65	0.56

Source : Élaboration personnelle à partir des informations disponibles sur le microsite de *Métrica para el Gobierno Abierto* (Cejudó et al., 2017, 2019, 2021 ; Cejudó et Nieto, 2024).

Cependant, les données nationales et locales sont décourageantes, car aucune année n'a dépassé le score de 0,65 — ce qui, pour reprendre l'analogie avec le système éducatif, correspondrait dans bien des cas à une note d'échec. Autrement dit, les citoyens ne peuvent pas connaître pleinement les actions de leurs gouvernements, faute d'une transparence proactive, d'une accessibilité de l'information et de données ouvertes. De plus, il demeure difficile pour les citoyens de s'impliquer dans les processus de prise de décision, en raison du manque ou de l'inaccessibilité des mécanismes existants.

Il est essentiel de disposer d'instruments permettant de mesurer les progrès et les reculs, car ils favorisent une amélioration continue et contribuent à renforcer la qualité démocratique des entités fédératives et du pays. Ils permettent également d'identifier les domaines d'opportunité

et de prendre des décisions éclairées et opportunes pour consolider les institutions et les processus démocratiques.

L'étude de la Métrique de Gouvernement Ouvert – édition 2025 sera cruciale pour évaluer l'impact de la récente décision du gouvernement fédéral de réintégrer l'INAI dans l'administration publique centralisée. Les données obtenues permettront de déterminer si cette mesure a eu un effet sur la démocratie et, plus particulièrement, sur le modèle de gouvernement ouvert au Mexique.

LES RÉFORMES DE LA 4T : AVANCÉES OU DÉFIS POUR LE GOUVERNEMENT OUVERT AU MEXIQUE ?

L'Institut National de Transparence, d'Accès à l'Information et de Protection des Données Personnelles (INAI) est considéré comme un organe autonome chargé de garantir l'accès à l'information publique et la protection des données personnelles — deux attributions fondamentales. Le 19 avril 2023, Sanjay Pradhan, directeur exécutif de l'Alliance pour le Gouvernement Ouvert, a reconnu, lors du 5^e Sommet de Gouvernement Ouvert organisé par l'INAI (Pradhan, 2023), le rôle essentiel de l'INAI au sein du système démocratique mexicain, ainsi que sa place clé dans la construction d'un gouvernement ouvert.

Le 28 août 2024, dans le cadre du VI^e Sommet National de l'État Ouvert, les commissaires de l'INAI, dans le but de préserver l'autonomie de l'Institut et de garantir l'accès à l'information publique, ont appelé la Présidente Claudia Sheinbaum à maintenir un dialogue ouvert, honnête et respectueux afin d'améliorer et de renforcer l'Institut en particulier, et la démocratie en général (INAI, 2024).

L'importance de l'autonomie de l'Institut réside dans la décentralisation administrative, qui permet de maintenir une distance saine entre les opérations de l'Institut et les intérêts du parti au pouvoir. Cependant, à la suite du paquet de réformes présenté par l'ancien président Andrés Manuel López Obrador (2018-2024), et avec l'installation d'une nouvelle législature ayant obtenu la majorité qualifiée dans les deux Chambres par le parti de l'ancien président et de l'actuelle présidente Claudia Sheinbaum, les médias, chercheurs, organisations civiles, citoyens, entrepreneurs et acteurs politiques ont prêté une plus grande attention à la question — en particulier après la proposition de suppression des Organismes Constitutionnels Autonomes, dont l'INAI.

La chronologie peut être résumée comme suit : En décembre 2023, le président Andrés Manuel López Obrador annonce la présentation d'un paquet de réformes à la Constitution Politique des États-Unis du Mexique. Selon lui, ces réformes visent à renforcer les idéaux et les principes de la “Quatrième Transformation” (4T) — humanisme, justice, honnêteté, austérité et démocratie (Cable News Network [CNN], 2024). Ainsi, le 5 février 2024, le président en fonction, Andrés Manuel López Obrador, envoie à la Chambre des députés un ensemble de 20 réformes, dont 18 constitutionnelles et 2 légales (Pérez, 2024).

Ces réformes portent sur divers domaines — santé, bien-être, transport, logement, communautés autochtones, environnement, etc. Celles qui affectent la séparation des pouvoirs comprennent notamment la réforme du pouvoir judiciaire et la suppression des organes dotés d'autonomie constitutionnelle, en particulier l'INAI. En réponse, le Conseil plénier de l'Institut

a affirmé que “l'accès à l'information publique ne peut être soumis à des intérêts politiques” (Sánchez, 2023, §3), tout en avertissant que sans l'INAI, l'accès des citoyens à l'information serait affaibli, ouvrant la voie à une plus grande opacité et à la corruption (Fernández, 2025).

Toute initiative de réforme doit viser l'indépendance des pouvoirs au sein de l'État, la reconnaissance des droits humains et la tenue d'élections libres et périodiques, autant d'éléments fondamentaux de la démocratie représentative (González, 2024). L'une des réformes les plus discutées parmi les vingt présentées par Andrés Manuel López Obrador concernait la nouvelle configuration des pouvoirs de l'Union, puisqu'il était proposé que la Chambre des députés soit composée de 300 membres au lieu de 500, et que les membres du Sénat soient élus selon le principe de la majorité relative pour 64 membres au lieu de 128.

Pour des académiques comme Villagómez, cette réforme, plutôt que de réduire les dépenses publiques, aurait un impact direct sur la représentation des minorités, en donnant la préférence à un parti majoritaire (Alcocer, 2020). L'argument principal de l'ancien président était que « le peuple ne dépense pas autant pour maintenir le gouvernement » (Rojas, 2024, §4), d'où la présentation de la réforme visant à réduire les dépenses destinées aux partis politiques et aux campagnes électorales.

Parmi les aspects les plus importants de ce paquet d'initiatives, on trouve la reconnaissance des peuples et communautés indigènes comme sujets de droit public. Dans le domaine du bien-être social, les droits des personnes âgées et des étudiants sont réaffirmés. Il a été proposé de fournir des soins médicaux gratuits, de permettre aux familles mexicaines d'être propriétaires de leur logement, ainsi que d'interdire la maltraitance animale.

En matière environnementale, la réforme proposait l'interdiction de l'extraction d'hydrocarbures par fracturation hydraulique (fracking) et l'octroi de concessions d'eau uniquement pour un usage domestique. De même, il a été proposé d'interdire les cigarettes électroniques et les drogues chimiques.

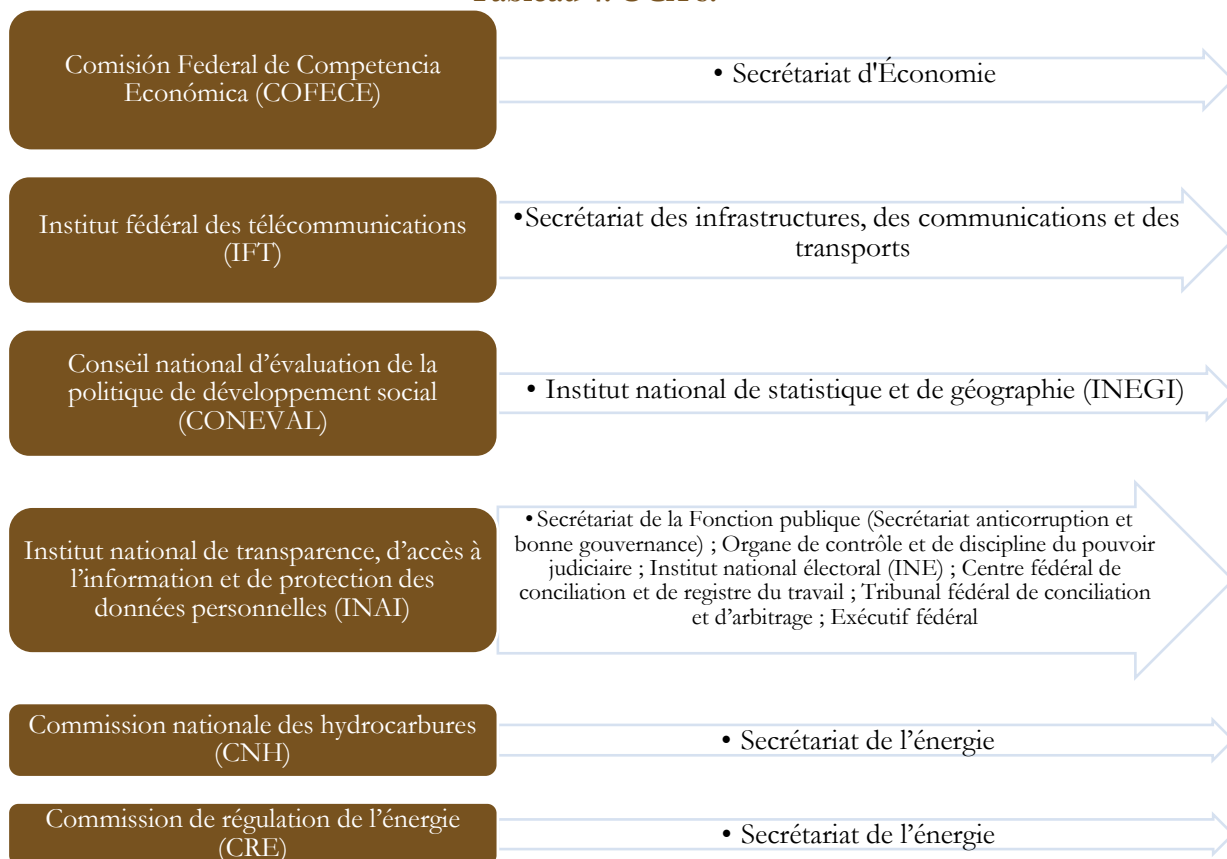
Dans le domaine du travail, il a été suggéré que le salaire minimum dépasse l'inflation et qu'il soit supérieur aux salaires des travailleurs de l'IMSS. La réforme envisage également le retour sur certaines réformes des pensions, tout en réaffirmant le droit à l'éducation et au travail pour tous les Mexicains. Dans le domaine agricole, il a été proposé que les paysans bénéficient d'une journée de travail juste et sécurisée. Il a aussi été envisagé d'utiliser les voies ferrées pour des trains de passagers.

La réforme judiciaire, qui visait à refonder les tribunaux du pays, proposait la création de « mécanismes démocratiques permettant aux citoyens de participer activement aux processus de nomination des ministres et juges » (López et al., 2024, p.7). Il était également proposé d'incorporer la Garde nationale au sein du Secrétariat de la Défense nationale.

Enfin, et c'est ce qui nous concerne ici, une autre initiative proposait une politique d'austérité de la République, impliquant la suppression des organismes autonomes. Entre 1994 et 2016, dix organismes à autonomie constitutionnelle (OCA) ont été créés, « tous remplissaient des fonctions étatiques précédemment exercées au sein du pouvoir exécutif » (López et al., 2024, p.8). Cependant, au nom de la lutte contre le luxe, la duplication des fonctions et le gaspillage des ressources nationales, il a été proposé de recentraliser les attributions de six OCA (Cofece,

IFT, INAI, Coneval, CRE et CNH, voir Tableau 4) au sein des dépendances centrales. Ainsi, les ajustements proposés étaient les suivants :

Tableau 4. OCA's.



Source : Élaboration propre.

Avec ces réformes, il est prévu de réintégrer six organismes publics autonomes à l'administration publique centrale. Dans ce processus, ces organismes perdraient leur autonomie et leur budget disponible pour leurs opérations serait réduit. Andrés Manuel López Obrador entendait financer les pensions et les programmes sociaux grâce aux économies budgétaires réalisées sur ces organismes (Raziel, 2023). Selon l'initiative, le budget alloué à ces organismes s'élève à plus de 32 milliards de pesos, qui seraient destinés au « Fonds de pensions pour le bien-être » (López et al., 2024, p.70).

Pour López Obrador, l'objectif principal pour lequel l'Institut a été créé (une plus grande transparence dans les dépenses publiques) n'a pas été atteint. Au contraire, « il n'a pas garanti l'accès à l'information et a couvert la corruption, voire l'a dissimulée lorsque cela impliquait ses commissaires » (López, 2024, p.6). En revanche, il a été souligné que cette initiative constitue un recul pour les droits d'accès à l'information et de protection des données personnelles (Espinoza, 2022), car depuis sa création en 2002 sous le nom d'IFAI et son autonomie constitutionnelle en 2014 en tant qu'INAI, cet organisme a permis de construire un cadre unique permettant l'accès à l'information par le biais des demandes de transparence (López et al., 2024).

La désintégration des fonctions de l'INAI et leur redistribution entre différentes administrations pourrait entraîner une instabilité dans le respect du droit à l'information. La transparence et l'accès à l'information sont des piliers de la démocratie, favorisant la participation citoyenne grâce à des informations opportunes, claires et accessibles. Par conséquent, la suppression de l'INAI et l'abolition du Système national de transparence affecteraient négativement la politique nationale de transparence. De plus, les 32 organismes des entités fédératives, acteurs clés dans le processus de transparence et contrepoids aux décisions des pouvoirs publics, seraient également impactés. Il est donc nécessaire de porter une attention particulière aux effets à court et moyen terme de ces mesures.

Face à la disparition de l'INAI, ses fonctions seraient transférées au désormais Secrétariat anticorruption et bonne gouvernance³. Cependant, cela le placerait dans une situation de « juge et partie » (Animal Político, 2024), car, en tant qu'administration responsable uniquement des entités relevant de l'exécutif, il n'est pas habilité à exiger la transparence des autres pouvoirs ou entités (Espinoza, 2022). De plus, il détient des compétences en matière de marchés publics, et Claudia Sheinbaum, héritant de l'initiative de son prédécesseur, a proposé de transférer certaines de ces compétences au Secrétariat des Finances et du Crédit public (Sheinbaum, 2024).

La présidente Claudia Sheinbaum, soutenant l'initiative de son prédécesseur, a indiqué que la transparence ne dépend pas d'un seul organisme, mais doit constituer un engagement général du gouvernement (Fernández, 2025). Ainsi, depuis janvier 2025, aux 19 secrétariats fonctionnant de 2018 à 2024 se sont ajouté deux nouveaux secrétariats et une nouvelle agence. De plus, le Secrétariat de la Fonction publique a été transformé en Secrétariat anticorruption et bonne gouvernance (Aguilar, 2025). Ce secrétariat dispose désormais de nouvelles compétences en matière de transparence et de protection des données personnelles.

³ Change de nom de « Secretaría de la Función Pública » en « Secretaría Anticorrupción y Buen Gobierno », Raquel Buenrostro sera à la tête de ce secrétariat.

Tableau 5. Comparaison entre l'ancienne SFP et le SABG.

Secretaría de la Función Pública (SFP)	Secretariat Anticorruption et Bonne Gouvernance (SABG)
Publié dans le DOF le 10 avril 2003	Publié dans le DOF le 05 novembre 2024
Attributions en matière de vérification, contrôle interne, responsabilité administrative, administration, finances et marchés publics de l'Administration publique fédérale.	Transparence, vérification, reddition de comptes, formation, contrôle des ressources publiques, prévention, détection et sanction des actes de corruption.
Approche corrective	Approche préventive
Unités administratives : • Bureau du titulaire de la Secrétariat – Unité d'administration et finances – Unité des affaires juridiques – Unité de transparence et politiques anticorruption – Direction générale de la communication sociale • Coordination générale de citoyenneté et défense des victimes de la corruption • Coordination générale des organes de surveillance et de contrôle • Sous-secrétariat de lutte contre la corruption • Sous-secrétariat de lutte contre l'impunité • Organe interne de contrôle de la Secrétariat de la Fonction publique • Unités subalternes	• Unités administratives centrales : – Sous-secrétariat de la Bonne Gouvernance – Sous-secrétariat Anticorruption – Unité de lutte contre l'impunité – Unité des affaires juridiques – Unité technique de soutien – Unité d'administration et finances – Direction générale de la transparence • Dépendances et entités de l'Administration publique fédérale • Organe interne de contrôle du Secrétariat

Source : Élaboration propre à partir du Système d'Information Législative, du Règlement de la SFP et du Règlement Intérieur du Secrétariat Anticorruption et Bonne Gouvernance.

Le SABG aura la responsabilité de la transparence, de la reddition des comptes et de la protection des données personnelles. En tant que remplacement de la SFP, il visait à consolider un cadre institutionnel plus efficace pour renforcer la confiance publique, en plus de superviser les politiques de gouvernement numérique (Directorio Legislativo [DL], s.f.).

Dans le cadre du projet de construction du « deuxième étage de la Quatrième Transformation », la candidate à ce moment Claudia Sheinbaum a présenté 100 engagements au peuple mexicain, qu'elle assumait comme promesses en cas d'élection à la présidence. Depuis lors, la candidate a clairement indiqué que son intention n'était pas de rompre avec le régime précédent, mais plutôt de garantir la continuité des plans et politiques mis en œuvre par le gouvernement sortant. Ainsi, certaines des propositions clés de Claudia Sheinbaum reflétaient les intérêts de López Obrador (Vox, 2025), ayant pour devise « république démocratique, juste, honnête, libre, participative et responsable ».

Les premiers mois de l'administration de Sheinbaum ont été marqués par la continuité du projet d'Andrés Manuel. L'un des éléments de différenciation a été le retour du Mexique aux forums internationaux (Forbes, 2024). Cependant, la réforme judiciaire, l'absorption des organismes autonomes, la conclusion du Tren Maya, le suivi du cas Ayotzinapa et la maîtrise de la violence à Sinaloa constituent les enjeux initiaux de l'administration de la présidente de la République (Arista, 2024). Les réformes constitutionnelles héritées de l'administration précédente, qui incluent la disparition ou l'absorption des compétences des organismes autonomes et la création de nouveaux secrétariats, ont entraîné des changements significatifs dans la structure de l'Administration Publique Fédérale et locale. Ces changements impactent directement les

progrès en matière de transparence et d'accès à l'information, la participation citoyenne dans la prise de décisions et le lien entre gouvernement et société

L'administration présidentielle précédente s'est conclue par l'approbation et la publication de 76 initiatives jusqu'en septembre 2024. À ce jour (février 2025), 17 initiatives supplémentaires ont été publiées dans le *Diario Oficial de la Federación* (DOF), couvrant des domaines tels que le Pouvoir Judiciaire, l'accès des femmes à une vie libre de violence, la sécurité publique, le domaine du travail, l'Administration Publique Fédérale, les questions fiscales et indigènes, entre autres.

Tableau 6. Initiatives de l'Exécutif Fédéral

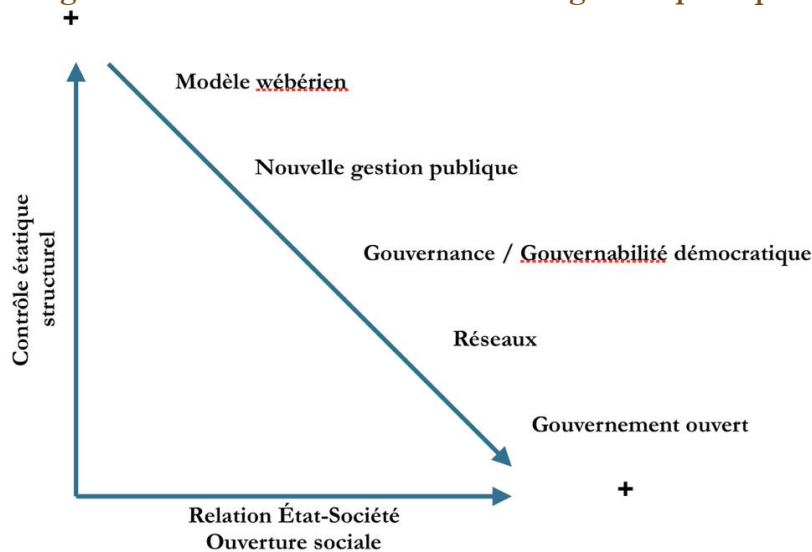
Statut	Initiatives présentées pour la période 01/12/2018 à 30/09/2024	Initiatives présentées pour la période 01/10/2024 à 17/02/2025
Approuvées et publiées	76	17
En attente dans les commissions	16	6
Avec rapport/décision	7	2
Rejetées	3	0
Traitement effectué	1	0

Source : Élaboration propre à partir du Système d'Information Législative.

CONCLUSIONS

Dans la recherche de nouveaux paradigmes, on observe une tendance majeure vers l'ouverture, en opposition au contrôle de l'État (Diagramme 4). Également une décentralisation de la prise de décision. Alors que les modèles traditionnels se caractérisaient par une structure hiérarchisée/verticale, les nouveaux modèles, tels que les modèles en réseau ou le gouvernement ouvert, tendent de plus en plus vers une structure horizontale, où le gouvernement et les citoyens collaborent afin d'améliorer la qualité de l'administration publique en particulier et de la démocratie en général.

Diagramme 4. Évolution des modèles de gestion publique.



Source : Élaboration propre

Cependant, les récentes réformes constitutionnelles, qui impliquent la suppression de l'autonomie de certains organismes constitutionnels, représentent une claire contradiction avec les principes du gouvernement ouvert (Tableau 7), mettant en évidence un possible recul de l'administration publique fédérale. Cette situation se manifeste par la suspension du Cinquième Plan d'Action pour le Gouvernement Ouvert, en attente d'un accord entre les parties, ainsi que par une tendance centralisatrice entraînant la perte de budget, d'autonomie et de fonctions, ainsi que l'éventuelle ingérence d'intérêts partisans.

Tableau 7. Gouvernement ouvert au Mexique : une analyse qualitative

Gouvernement ouvert au Mexique	Oui/Non	Observations
Dimension: Transparence		
<i>Le gouvernement fournit-il un accès aux données ouvertes ?</i>	Non	Les données actuellement fournies par le gouvernement ne peuvent pas être qualifiées d'"ouvertes", car elles ne sont souvent pas librement accessibles, lisibles par des machines, réutilisables et sont généralement obsolètes.
<i>L'accès, la qualité, la fiabilité et la mise à jour des données publiées sont-ils garantis ?</i>	Non	Avec les récentes réformes qui suppriment l'autonomie de l'INAI, le Secrétariat anticorruption et bonne gouvernance devient à la fois juge et partie.
<i>Existe-t-il des mécanismes favorisant la participation des citoyens aux décisions politiques ?</i>	Oui	Des mécanismes de participation sont prévus par la loi, mais il n'existe pas de loi générale ou fédérale qui régule les mécanismes minimums que chaque entité doit prévoir dans sa législation locale.
<i>Les citoyens disposent-ils d'outils pour exprimer leurs opinions ou proposer des solutions ?</i>	Oui	
<i>Des consultations populaires sont-elles réalisées et leurs résultats pris en compte ?</i>	Oui	Au cours du dernier mandat, diverses consultations ont eu lieu, parmi lesquelles : l'annulation de l'aéroport de Texcoco, la construction du Tren Maya et les procès des anciens présidents.
Dimension : Collaboration		
<i>Le gouvernement et les organisations de la société civile travaillent-ils ensemble sur des projets d'intérêt public ?</i>	Non	Depuis l'affaire "Gouvernement espion", les organisations de la société civile et le gouvernement n'ont pas réussi à collaborer de manière ouverte et participative sur des programmes et politiques publiques.
<i>Existe-t-il des espaces de collaboration active entre citoyens et autorités ?</i>	Oui	Certaines entités ont commencé à mettre en place des conseils citoyens.
Dimension : Démocratie participative, délibérative et directe		
Participative : <i>Les initiatives gouvernementales sont-elles perçues comme efficaces pour impliquer les citoyens ?</i>	Non	En général, les citoyens estiment que leur participation n'est pas pertinente ou qu'elle ne sert qu'à légitimer des décisions déjà prises.
Délibérative : <i>Des forums sont-ils créés pour un dialogue informé entre citoyens et autorités ?</i>	Oui	Cependant, la diffusion nécessaire ou la transparence suffisante n'est souvent pas assurée. Ces activités sont perçues comme non contraignantes ou peu fructueuses.
Directe : <i>Des processus de démocratie directe, tels que référendums ou consultations, sont-ils mis en œuvre ?</i>	Oui	Au cours du dernier mandat, des consultations populaires, référendums et plébiscites ont été activés.
Respect et Évaluation		
<i>Des indicateurs mesurables permettent-ils d'évaluer chaque dimension ?</i>	Non	En général, il manque des indicateurs mesurables fournissant des données concrètes pour évaluer de manière fiable le statut actuel du gouvernement ouvert. Bien que l'indice de gouvernement ouvert existe, il n'y a pas suffisamment de données pour évaluer la participation.
<i>Les résultats de l'évaluation sont-ils communiqués de manière ouverte aux citoyens ?</i>	Non	
<i>Les axes d'amélioration sont-ils identifiés et des stratégies mises en place pour les traiter ?</i>	Non	

Source : Élaboration propre.

Bien que le discours gouvernemental actuel (et le précédent) mette l'accent sur l'amélioration des processus démocratiques, la lutte contre la corruption et la promotion de la reddition de comptes, la mise en œuvre de programmes sociaux de transferts directs, nécessitant des investissements considérables, a conduit à des coupes budgétaires dans des secteurs considérés comme non essentiels. Cette stratégie, fondée sur la centralisation administrative, contredit les objectifs du gouvernement ouvert.

Il est important de rappeler que le Mexique, pays fondateur de l'Alliance pour un Gouvernement Ouvert depuis 2011, a promu pendant des années la transparence, la participation et la collaboration, ainsi que l'utilisation des technologies numériques. Dans un contexte comme celui du Mexique, où la corruption constitue un problème central, l'accès à une information véridique et opportune est fondamental. Cependant, cette garantie est compromise si le gouvernement agit à la fois comme juge et partie.

Les progrès en matière d'ouverture, de transparence, d'accès à l'information, de protection des données, de reddition de comptes et de participation citoyenne sont donc en danger. Il est nécessaire de chercher des solutions face à ce recul démocratique, en mettant l'accent sur la participation active des citoyens dans la prise de décisions, au-delà du domaine électoral, et en reconnaissant le rôle central des citoyens comme agents de changement, grâce à un dialogue informé et à l'utilisation appropriée des technologies numériques. Tout cela dans le but de construire un Gouvernement Ouvert renforçant la qualité de la démocratie.

RÉFÉRENCES

- Aguilar, Israel (2025, 02 de enero). Estas son las cuatro nuevas secretarías de Estado que comenzaron a funcionar en 2025. *Infobae*: <https://www.infobae.com/mexico/2025/01/02/estas-son-las-cuatro-nuevas-secretarias-de-estado-que-comenzaron-a-funcionar-en-2025/>
- Alba, Juan Manuel (2010). Gobierno abierto para fortalecer a la democracia. In C. Calderón y S. Lorenzo (Eds.), *Open Government: Gobierno Abierto* (pp. 213–219).
- Alcocer, Jennifer (2020, 21 de septiembre). ¿Cómo se podría reducir el número de legisladores en México? *Publimetro*: <https://www.publimetro.com.mx/mx/nacional/2020/09/21/como-se-podria-reducir-el-numero-de-legisladores-en-mexico.html>
- Arista, Lidia (2024, 25 de diciembre). Entre continuidad y pendientes, Sheinbaum va por conclusión de proyectos de AMLO. *Expansión Política*: <https://politica.expansion.mx/presidencia/2024/12/25/sheinbaum-va-por-terminar-proyectos-amlo-pendientes>
- Arreola, Alejandro (2016). *Gobierno Abierto*. <https://micrositios.inai.org.mx/gobiernoabierto/wp-content/uploads/2018/09/Cuaderno-24-Transparencia-Gobierno-Abierto.pdf>
- Beetham, David, y Boyle, Kevin (1996). *Cuestiones sobre la democracia: conceptos, elementos y principios básicos*. Los Libros de la Catarata.
- Cable News Network (2024, 16 de septiembre). Tras la reforma judicial, ¿cuáles son las otras 19 reformas que impulsa AMLO?, *CNN México*: <https://cnnespanol.cnn.com/2024/09/16/reformas-constitucionales-amlo-orix/>
- Cejudo, Guillermo (2021). *Metodología de la Métrica de Gobierno Abierto 2021*. https://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/LGTAIP_200521.pdf
- Cejudo, Guillermo & Nieto, Fernando (2024). *Métrica de Gobierno Abierto 2023: Reporte de resultados*. https://colmex.shinyapps.io/metrica_gobierno_abierto_2023/_w_4115ace0/documentos/documentos_2023/VF_Reporte-de-Resultados_MGA23.pdf
- Cejudo, Guillermo; Michel, Cynthia; Aguirre, Nayeli; Oseguera, Adriana; Sobrino, Armando; Torres, Natalia & Vázquez, Marcela (2019). *Métrica de Gobierno Abierto Informa de resultados 2019*. <https://micrositios.inai.org.mx/gobiernoabiertoys transparencia/wp-content/uploads/2023/06/informeresultados.pdf>
- Cejudo, Guillermo; Michel, Cynthia; Sobrino, Armando; Vázquez, Marcela; Aguilar, Victor & Zedillo, Roberto (2017). *Métrica de Gobierno Abierto: Reporte de resultados 2017*. <https://micrositios.inai.org.mx/gobiernoabiertoys transparencia/wp-content/uploads/2023/08/ReportedeResultadosMetricafeb17.pdf>
- Cejudo, Guillermo; Ramírez, Diana; Torres, Natalia; Mata, Iván; Michael, Cynthia; Campos, Juvenal; Santos, Juan & De los cabos, Pablo (2021). *Métrica de Gobierno Abierto 2021: Reporte final*. https://micrositios.inai.org.mx/gobiernoabierto/wp-content/uploads/2022/03/Reporte-final_MGA-2021.pdf
- Comisión Económica para América Latina y el Caribe. (n.d. a). *Acerca de Gobierno Abierto*. <https://www.cepal.org/es/temas/gobierno-abierto/acerca-gobierno-abierto>
- Comisión Económica para América Latina y el Caribe. (n.d.b). *¿Qué es el gobierno abierto?* <https://biblioguias.cepal.org/EstadoAbierto/concepto>
- Contreras, Patricio (2019). Democracia y participación ciudadana: Tipología y mecanismos para la implementación. *Revista de Ciencias Sociales (Ve)*, XXV. <https://www.redalyc.org/journal/280/28059953014/>

- Criado, Ignacio (2021). *Gobierno abierto, innovación pública y colaboración ciudadana* (1st ed.). Instituto Nacional de Administración Pública.
- Cruz-Rubio, César Nicandro (2014). *Hacia el Gobierno Abierto: Una caja de herramientas*. Organización de los Estados Americanos.
- Del Tronco, José & Madrigal Ramírez, Abby (2021). La democracia participativa en México: ¿compensa o profundiza la desigualdad política? *Andamios, Revista de Investigación Social*, 18(46). <https://doi.org/10.29092/uacm.v18i46.842>
- Delgado, Isaac Martín (2021). Guía de Gobierno Abierto. *Centro de Estudios Constitucionales*. <https://www.cepc.gob.es/sites/default/files/2022-06/a-942-guia-del-gobierno-abierto-int-corregido.pdf>
- Directorio Legislativo (s.f.). *Tras el cierre del INAI, cuáles son los cambios en materia de transparencia y acceso a la información en México*. Directorio Legislativo: <https://directoriolegislativo.org/es/tras-el-cierre-del-inai-cuales-son-los-cambios-en-materia-de-transparencia-y-acceso-a-la-informacion-en-mexico/>
- Elizondo, Carlos (2022). La Constitución de la cuarta transformación. *Cuestiones Constitucionales*, 187-218.
- Espinoza, Gabriela (2022, 22 de febrero). ¿Qué pasaría con la transparencia si desaparece el INAI? *Nexos*. <https://anticorruption.nexos.com.mx/que-pasaria-con-la-transparencia-si-desaparece-el-inai/>
- Fernández Santillán, José Francisco (2020). *La democracia como forma de gobierno*. Instituto Nacional Electoral
- Fernández, Maricarmen (2025, 17 de enero). La desaparición del INAI y sus implicaciones para la desinformación en México. *Expansión Política*. <https://politica.expansion.mx/voces/2025/01/17/la-desaparicion-del-inai-y-sus-implicaciones-para-la-desinformacion-en-mexico>
- Forbes (2024, 16 de diciembre). Primeros meses de Sheinbaum, marcados por la continuidad del proyecto de AMLO. *Forbes México*. <https://forbes.com.mx/primeros-meses-de-sheinbaum-marcados-por-la-continuidad-del-proyecto-de-amlo/>
- Gobierno de México (2024, 09 de agosto). *Gobierno Abierto - Transparencia*. <https://www.gob.mx/sipinna/documentos/que-es-gobierno-abierto-347467#:~:text=%C2%BFQu%C3%A9%20es%20el%20Gobierno%20Abierto,construir%20entornos%20pac%C3%ADficos%20y%20sostenibles>
- González, Mónica (2024). “Presentación”. En López, Sergio; Orozco, Jesús; Salazar, Pedro & Valadés, Diego (Edits.), *Análisis técnico de las 20 iniciativas de reformas constitucionales y legales presentadas por el presidente de la República (febrero 5, 2024)* (pág. 15). Ciudad de México: Instituto de Investigaciones Jurídicas. <https://archivos.juridicas.unam.mx/www/bjv/libros/15/7483/40.pdf>
- Gutiérrez Rubí, Antoni (2011, 25 de enero). Open Government y crisis económica. *Diario Cinco Días*. https://cincodias.elpais.com/cincodias/2011/01/25/economia/1296071747_850215.html
- Held, David (2009). *Modelos de Democracia* (Tercera edición). Alianza Editorial.
- Instituto Nacional de Transparencia, Acceso a la Información y Protección de Datos Personales & El Colegio de México. (2024). *Métrica de Gobierno Abierto 2023: Reporte de resultados*. https://colmex.shinyapps.io/metrica_gobierno_abierto_2023/_w_fc8adbb2/documentos/documentos_2023/VF_Reporte-de-Resultados_MGA23.pdf
- Instituto Nacional de Transparencia, Acceso a la Información y Protección de Datos Personales. (2017). *Gobierno Abierto y Transparencia Proactiva*.

- <https://micrositios.inai.org.mx/gobiernoabierto/wp-content/RELEASE/pdf/manualgaimprenta.pdf>
- Instituto Nacional de Transparencia, Acceso a la Información y Protección de Datos Personales. (2024, August 28). *Llaman a un México abierto y transparente con el liderazgo del INAI*. <https://www.youtube.com/watch?v=lwe3ogKTUzk>
- Instituto Nacional de Transparencia, Acceso a la Información y Protección de Datos Personales. (2025a). *Alianza para el Gobierno Abierto – Gobierno Abierto y Transparencia*. https://micrositios.inai.org.mx/gobiernoabierto/yttransparencia/?page_id=4016
- Instituto Nacional de Transparencia, Acceso a la Información y Protección de Datos Personales. (2025b). *Métrica de Gobierno Abierto – Gobierno Abierto y Transparencia*. https://micrositios.inai.org.mx/gobiernoabierto/yttransparencia/?page_id=4189
- Lagunes, Alejandra. (2015). “Prólogo”. en Issa, Luna & José Antonio. Bojórquez (Eds.), *Gobierno Abierto: el valor social de la información pública*.
- López Obrador, Andrés Manuel (2024, 05 de febrero). Iniciativa con Proyecto de Decreto por el que se reforman, adicionan y derogan diversas disposiciones de la Constitución Política de los Estados Unidos Mexicanos, en materia de simplificación orgánica [Iniciativa de reforma]. Cámara de Diputados de México. http://sil.gobernacion.gob.mx/Archivos/Documentos/2024/02/asun_4696982_2024_0205_1707786474.pdf
- López, Sergio; Orozco, Jesús; Salazar, Pedro & Valadés, Diego (2024). Introducción al análisis técnico de las 20 iniciativas de reformas constitucionales y legales presentadas por el Presidente de la República (febrero 5, 2024). En López, Sergio., Orozco, Jesús., Salazar, Pedro., Valadés, Diego., (Edits.), *Análisis técnico de las 20 iniciativas de reformas constitucionales y legales presentadas por el presidente de la República (febrero 5, 2024)*. Ciudad de México: Instituto de Investigaciones Jurídicas. <https://archivos.juridicas.unam.mx/www/bjv/libros/15/7483/40.pdf>
- Mariñez Navarro, Freddy & Valenzuela Mendoza, Rafael E. (2013). *Gobierno abierto: ¿Más informaciones? ¿Más gobierno? ¿Más sociedad? ¿En qué consiste? Propuestas para los gobiernos locales*. (Primera). Miguel Ángel Porrúa.
- Merino, Mauricio (2020). La participación ciudadana en la democracia Nueva edición con nota introductoria. *Cuadernos de Divulgación de La Cultura Democrática*. <https://ine.mx/wp-content/uploads/2021/02/CDCD-04.pdf>
- Olvera, Alberto (2020). *Ciudadanía y democracia*. Instituto Nacional Electoral. <https://www.ine.mx/cuadernos-divulgacion-cultura-democratica/>
- Open Government Partnership. (2023). *Estrategia de OGP 2023-2028*. <https://www.opengovpartnership.org/estrategia-de-ogp-2023-2028/>
- Open Government Partnership. (2025). *Miembros*. <https://www.opengovpartnership.org/es/our-members/>
- Pérez, Maritza (2024, 06 de febrero). En tramo final, AMLO propone 20 reformas a leyes y Carta Magna. *El Economista*. <https://www.eleconomista.com.mx/politica/En-tramo-final-AMLO-propone-20-reformas-a-leyes-y-Carta-Magna-20240206-0007.html>
- Pradhan, Sanjay (2023, 19 de abril). *Sanjay Pradhan en la 5ta Cumbre de Gobierno Abierto de INAI, México*. <https://www.youtube.com/watch?v=cFK2tbbepEA>
- Ramírez Alujas, Álvaro (2011). Gobierno Abierto, Servicios Públicos 2.0 y Ciudadanía Digital: Notas para una nueva agenda de modernización de la gestión pública en Gobierno Abierto, Servicios Públicos 2.0 y Ciudadanía Digital: Notas para una nueva agenda de modernización de la gestión. *Estudios / Working Papers*, 1–24. <http://creativecommons.org/licenses/by>

- Ramos Alderete, José Luis (2017). Alianza para el Gobierno Abierto (Open Government Partnership): surgimiento, evolución e inserción de América Latina. *Encrucijada, Revista Electrónica Del Centro de Estudios En Administración Pública*, 26 (40). <https://doi.org/10.22201/fcpys.20071949e.2017.26.59969>
- Rendón, Armando (2004). Los retos de la democracia participativa. *Sociológica*, 19, 183–211. <https://www.redalyc.org/articulo.oa?id=305026633007>
- Rojas, Arturo (2024, 17 de enero). Reformas de AMLO incluirán eliminación de plurinominales. *El Economista*. <https://www.eleconomista.com.mx/politica/Reformas-de-AMLO-incluiran-eliminacion-de-plurinominales-20240117-0045.html>
- Sánchez, Arturo (2023, 13 de diciembre). Desaparición del INAI sería un “retroceso de los derechos humanos.” *La Jornada*. <https://www.jornada.com.mx/noticia/2023/12/13/politica/desaparicion-del-inai-seria-un-retroceso-de-los-derechos-humanos201d-9021>
- Sheinbaum Pardo, Claudia (2024, 30 de octubre). *Iniciativa con Proyecto de Decreto por el que se reforman, adicionan y derogan diversas disposiciones de la Ley Orgánica de la Administración Pública Federal* [Iniciativa de reforma]. Cámara de Diputados de México. http://sil.gobernacion.gob.mx/Archivos/Documentos/2024/11/asun_4796593_2024_1105_1730837839.pdf
- Troper, Michel (2003). El Poder Judicial y la democracia. *Isonomía*, 18, 47–75.
- Vila, Beatriz (2008). La formación del ciudadano, un camino hacia la democracia participativa. *Comunicación y Hombre*, 4, 3–18. <https://www.redalyc.org/articulo.oa?id=129412637004>
- Vox (2025, 12 de enero). Claudia Sheinbaum defiende la continuidad del proyecto de transformación iniciado por AMLO. *Vox Populi*: <https://voxpathulnoticias.com.mx/2025/01/claudia-sheinbaum-defiende-la-continuidad-del-proyecto-de-transformacion-iniciado-por-amlo/>